



N° 9/2010
Mois de septembre

Mairie de Plouneventer

2 Rue de la mairie
29400 PLOUNEVENTER
Tel : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05

e-mail : commune-plouneventer@wanadoo.fr
www.plouneventer.fr

Horaires d'ouverture au public:
Du lundi au vendredi :
9h00 / 12h00 - 13h30 / 17h00
Le samedi: 9h00 / 12h00.

BULLETIN MUNICIPAL

ETAT-CIVIL

Naissances :

- Le 13 juillet : Noémie TREGUER, Croas Hir.
- Le 20 juillet : Owen KERMARREC, 4 bis rue du Stade.
- Le 24 juillet : Raphaël LE MAO, 11 rue du Penquer.
- Le 30 juillet : Clément FLOCH, 3 rue Antoine de St Exupéry.
- Le 30 juillet : Margot KERLANN, 11 rue Georges Guynemer.

Publications de mariage :

- Eddy LIETARD, marin d'Etat, domicilié 4 rue Duret à BREST, et Julie THOMAS, sans emploi, domiciliée 4 rue Duret à BREST et résidant 22 rue de la mairie à PLOUNEVENTER.
- Jean-Michel SCOUR, ouvrier paysagiste, domicilié à Quelleron Vras en PLOUNEVENTER, et Elise LE JEUNE, préparatrice en pharmacie, domiciliée 8 résidence Prat Per en PLOUENAN, résidants 2 Le Cosquer en PLOUESCAT.
- Maxime QUEFFELEC, vendeur-réparateur, et Rachel CROGUENNEC, agent de maîtrise, domiciliés 5 rue de la Liberté à PLOUNEVENTER.

Décès :

- Le 4 août : Annie BOULCH épouse BODIN, 48 ans, décédée à Plouneventer et domiciliée à Trappes (Yvelines).

Pour la 1^{ère} année, la municipalité organise le **Forum des Associations**.

Une réunion de préparation est programmée le **vendredi 27 août à 18h30** en Mairie avec toutes les associations participantes.

Forum des Associations

Salle polyvalente

Samedi 4 septembre 2010

de 10h00 à 17h00

NOUVEAUTE

A NE PAS RATER

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir les différentes associations de la commune !
Inscriptions sur place

AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Ayant déjà, à plusieurs reprises, rappelé aux propriétaires de chiens les devoirs et obligations qu'ils doivent respecter, et suite à de nombreuses plaintes pour divagations, je me dois de faire une nouvelle mise au point :

- 1) Les chiens errants font l'objet d'une saisie et d'une conduite en fourrière avec versement d'une amende de 25 €.
- 2) Ne pas laisser les chiens aboyer de façon intempestive portant atteinte à la tranquillité du voisinage (article 48-2 du Code de la santé publique et R25 du code pénal = amende de 92 à 200 € et confiscation de l'animal)
- 3) Les chiens dangereux doivent être muselés et tenus en laisse si vous les amenez dans les transports en commun, les lieux publics ou en promenade.

LE MAIRE

DESTRUCTION DES CHARDONS

La destruction des chardons doit être opérée le printemps et l'été par voie chimique ou mécanique par les propriétaires, fermiers, usufruitiers et usagers, dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

Cette opération doit être terminée au plus tard avant leur floraison.

Les infractions à l'arrêté préfectoral seront constatées par procès-verbaux et poursuivies.

Toute personne constatant la présence de chardons dans les propriétés peut prévenir la gendarmerie.

DERATISATION

L'agent chargé de la dératisation travaillera prochainement sur la commune. Les particuliers ayant constaté la présence de rats sont invités à s'inscrire en Mairie **pour le lundi 13 septembre**.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les jeunes nés entre le 1^{er} mars 1992 et le 28 février 1993 sont invités à passer à la Mairie pour **vérifier** leur inscription sur les listes électorales.

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune sont également invitées à se présenter à la Mairie pour **demande** leur inscription.

AUX JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'insertion professionnelle et sociale (formation, emploi...). Pour prendre rendez-vous : 02.98.68.67.64.

Il n'y a plus de permanence programmée en Mairie de Plouneventer. Les rendez-vous ont lieu dans les locaux de la Mission Locale de Landivisiau (la conseillère peut se déplacer exceptionnellement en cas d'empêchement).

RECENSEMENT DU CITOYEN

Rappel : Les jeunes garçons et filles sont invités à passer à la Mairie, munis de leur livret de famille, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, en vue de leur recensement militaire.

L'attestation de recensement est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire,...)

RELAIS ACCUEIL DES PARENTS ET DES ASSISTANTES MATERNELLES

- 1 Prochaines permanences, en Mairie les **jeudis 2, 23 et 30 septembre 2010, de 9h à 12h**.
- 2 Temps d'éveil pour les enfants : jeudi 9 septembre.
- 3 Permanences de soirée à Landivisiau de 17h à 20h (Sur RDV) : mercredis 15 et 29 septembre.

Vous pouvez nous contacter au 02.98.24.97.15 ou sur rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

HALTE-GARDERIE « 1 000 PATTES »

Réouverture de la halte-garderie, à Plouneventer, le lundi 30 août à partir de 13h30. Dès le 6 septembre, la halte-garderie ouvrira de nouveau ses portes à Plouneventer tous les lundis de 9h à 17h.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Ont obtenu une autorisation de travaux

M. CASTEL Olivier pour un abri de jardin, 2 rue Paul Gauguin.

SARL KERASOLAR pour la pose de panneaux solaires, Bourlogot.

M. HUMILY Bernard pour la pose de panneaux solaires, 14 rue des Lauriers.

Ont déposé une demande de travaux

M. BELLOC Yannick pour un abri de jardin, Kergroas.

Ont obtenu un permis de construire

M. et Mme ELIARD Régis et Lydia pour une habitation, 15 rue Louis Blériot.

M. ROMARY Xavier et Mlle DEMEURE Marine pour une habitation, 6 rue Louis Blériot.

Mlle GUIDAL Morgane pour une habitation, 4 rue Charles Lindbergh.

M. BIRHART Jean-François et Mlle MONOT Elodie pour une habitation, 5 rue Louis Blériot.

M. QUEMENEUR Anthony et Mlle DANIEL Sonia pour une habitation, 13 rue Louis Blériot.

M. et Mme LE BOURDON Boris et Aurélie pour une habitation, 11, rue Louis Blériot

Ont déposé une demande de permis de construire

M. QUELLEC Gwenaél pour la rénovation d'une longère, Maneuric.

M. GUENNOC Mickaël pour la rénovation d'une habitation, Kerillien.

M. JAGU Philippe pour une véranda, Kerlann.

Le Défi du Cheval de Verre

Depuis plusieurs années, la collecte de verre stagne à 42kg/hab/an alors que le plan départemental nous demande d'atteindre les 45kg/hab/an en 2013. L'échéance se rapproche mais les progrès se font attendre.



La campagne de sensibilisation « Le Défi du Cheval de verre » a vu le jour en 2006 pour motiver les communes à ne pas rester sur leurs acquis. Depuis, chaque année, la commune qui réalise le plus fort taux d'augmentation dans sa collecte de verre se voit attribuer le trophée, pour une année. Cette fois, c'est le geste de tri des Plouneventeris qui a permis à la commune de réaliser la meilleure augmentation (+12%) entre 2008 et 2009. Les Plouneventeris étaient talonnés de près par Saint-Derrien (+ 11,9%) et Lampaul-Guimiliau (+ 10,1%).

Ci-contre, en présence de Georges TIGREAT, président de la CCPL, Philippe HERAUD, maire de Plouneventer, reçoit le trophée du Défi du Cheval de Verre à l'occasion du conseil communautaire qui s'est déroulé le 7 juillet dernier, à Saint-Servais

Edition	Vainqueur	Taux d'augmentation	Ratio de la commune	Ratio communautaire
2008-2009	Plouneventer	+ 12%	42 kg/an/hab	42 kg/an/hab
2007-2008	Locmélar	+ 17 %	47 kg/an/hab	
2006-2007	Guiclan	+ 17 %	34 kg/an/hab	
2005-2006	Loc-Eguiner	+ 26 %	34 kg/an/hab	

AU GALOP : donnons un coup de fouet à notre geste Verre !

Pour l'édition 2009-2010, le trophée sera remis en jeu. Actuellement, seule la commune de Lampaul-Guimiliau enregistre une progression de 4.8%. L'ensemble des communes sont en perte de vitesse. Que se passe-t-il ? Il est urgent de renforcer le geste de tri du verre pour atteindre l'objectif départemental de 45kg/hab/an en 2013.

RAPPEL : Tous les pots, bocaux et bouteilles en verre peuvent être triés, même s'ils sont sales ou petits (pot de confiture, de sauce tomate, pot à épices, bouteille d'huile, etc.) Il suffit de bien les vider (inutile de les laver) et de les déposer dans un conteneur à verre. Pour rappel, les bouchons et couvercles sont à jeter aux ordures ménagères. Concernant les packs de bières : nous rappelons que les conteneurs de tri sont vidés par grue. Il est donc impératif de déposer son verre dans le conteneur (et non de le laisser traîner au pied des conteneurs comme c'est souvent le cas). Un peu de civisme qui ne demande que quelques minutes. Quant au carton d'emballage du pack, il peut être déposé dans le conteneur à emballages (avec les bouteilles plastiques).

Retrouvez toutes les informations sur le défi du cheval de verre sur le site de la CCPL : www.pays-de-landivisiau.com (rubrique Environnement, Tri)

CONTACT : CCPL : 02 98 68 42 41 ou mail : environnement@pays-delandivisiau.com

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 9 juillet, sous la présidence de M. Philippe HERAUD, Maire.

Secrétaire de séance : Sylvie MONOT

Délégation de l'assainissement collectif

La société 3CO ayant été choisie pour assister la commune dans la démarche de renouvellement du contrat, M. Baron présente les différents modes de gestion possibles par délégation à une entreprise ou par régie municipale. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de lancer une procédure de délégation du service public d'assainissement collectif par affermage, pour une durée de 8 ans.

Election de la commission d'ouverture des plis

Une Commission d'Ouverture des Plis doit être créée pour la totalité de la procédure de délégation de l'assainissement collectif.

Après le vote, les listes suivantes sont élues :

Présidence : M. Philippe HERAUD

Titulaires : Michel SIMON, Patrick EMZIVAT, François HABASQUE

Suppléants : Marie France CANN, Marie Hélène QUEGUINER, Michel VIGOUROUX.

Assainissement collectif

Présentation du rapport d'activités 2009 : En 2009, 507 clients sont desservis par l'assainissement collectif (+10,2 %). 35 982 m³ ont été facturés, en moyenne 71 m³ par client. 1 220 m³ de boues ont été extraites du bassin d'aération et évacuées en agriculture. Le taux de conformité en normes de rejet sur le bilan 24H est de 100 %.

Les recettes d'exploitation s'élèvent pour la collectivité à 36 052 € pour l'année (+17,19 %). Le rapport présenté est approuvé à l'unanimité.

Qualité de l'eau

Présentation du rapport d'activités 2009 : Le service d'eau potable du Syndicat des Eaux de Pont an Ilis dessert 7 064 habitants. La SEO exploite les ouvrages et assure la distribution pour 3 288 abonnés dont 786 abonnés à Plouneventer (+6,2 % par rapport à 2008).

L'eau provient du Syndicat Mixte Intercommunal de Landivisiau (410 450 m³).

En moyenne, les abonnés consomment 121 litres par habitant et par jour, soit 310 875 m³ en 2009 (+5,43 % par rapport à 2008).

Le rendement du réseau en 2009 est de 81 %, compte tenu des fuites, des purges et des lavages nécessaires.

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau est de bonne qualité.

Le prix annuel de l'eau pour un foyer consommant 120 m³ sera en 2010 de 351 €. (64 % reviennent à la Lyonnaise des Eaux, 20 % à la collectivité, 16 % sont des taxes).

Le rapport présenté est approuvé à l'unanimité.

Travaux d'aménagement rue de Kermaria et secteur de Croas-Ver

Les travaux s'achèvent. Les plantations seront effectuées à l'automne.

Les subventions perçues pour cette opération sont de 48 000 € de DGE et 59 460 € du Conseil Général.

COMMISSION SOCIALE

Visite du jury des Maisons Fleuries : elle a eu lieu le 18 juin.

Le nouveau columbarium est terminé. Les travaux d'aménagement des abords par les employés restent à réaliser.

COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

Préparation du forum des associations du 4 septembre 2010 : une réunion aura lieu avec les associations participantes le 27 août en mairie. Une démonstration d'utilisation des défibrillateurs sera effectuée par les pompiers le jour du forum.

Point sur la création de l'aire de jeux : la structure est posée, les travaux par les employés se poursuivent pour la pose d'une clôture et les finitions.

Point sur les travaux à la bibliothèque : les travaux de toiture et de charpente sont réalisés. La deuxième partie de la toiture sera révisée en septembre. Les employés communaux seront chargés des travaux intérieurs.

COMMISSION VOIRIE

Les travaux d'entretien courant de la voirie sont en cours.

La commission va étudier une réglementation pour l'accès à la déchetterie verte pour limiter la circulation le soir et le week-end.

COMMISSION URBANISME

Les travaux sont achevés dans le logement locatif au 21 Place de l'Eglise. Au 13 Place de l'Eglise, les travaux seront effectués par l'entreprise Gatinel pour un montant de 4 000 € TTC.

A la mairie et dans le logement locatif T5, les fenêtres seront changées par l'entreprise Miossec, la moins disante.

QUESTIONS DIVERSES

BAN : point sur les rencontres des Maires des communes riveraines, de l'Association des Riverains, du Commandant de la BAN et du Préfet du Finistère :

Les maires des communes concernées demandent la délocalisation du maximum de vols, surtout des ASSP, avec un objectif à court terme de 50 % de ces vols délocalisés, notamment sur Istres. Elles demandent également que le Plan d'Exposition au Bruit soit conservé en l'état et ne soit pas étendu.

Informations associatives

REUNION INTER-ASSOCIATIONS

Une réunion aura lieu **vendredi 10 septembre** à 20h30, à l'Espace Sklerijenn, pour l'élaboration du calendrier des festivités 2010/2011 et le programme d'utilisation des salles.

TRANSPORT SCOLAIRE

Transport scolaire SIVU (direction Landivisiau)

Les cartes de transport scolaire seront à retirer en Mairie à partir du jeudi 26 août.

« *Familles Rurales, direction Landerneau et Lesneven* » organise une permanence pour la vente des cartes de transport scolaire pour le 1^{er} trimestre 2010/2011 à la grande salle Ty-an-Oll, le **mercredi 25 août de 18h à 20h**. Apporter une photo. **Il n'y aura qu'une seule permanence**. Lors de cette permanence, vous pourrez prendre connaissance des circuits et horaires qui seront affichés.

Cette année encore la présence de l'élève **et** du représentant légal est indispensable lors de l'inscription car il est demandé de signer conjointement le règlement.

ECOLE DU SACRE COEUR

L'OGEC organise une journée bricolage le **samedi 28 août 2010**. Rendez-vous à 9h et/ou 14h. Pour une meilleure organisation, veuillez prendre contact avec J-N Malgorn au 02-98-20-91-98 ou kerouledic@aol.com

CENTRE DE LOISIRS ST DERRIEN – ST SERVAIS – PLOUNEVENTER

Tel : 02.98.68.19.21 ou portable : 06.66.43.46.42

Salle polyvalente à SAINT-SERVAIS

Lundi 30 Août

Matin : Boomerang

Après-midi : Relais bondissant



Mardi 31 Août

Matin : Far breton

Après-midi : Jeux de palets



Mercredi 1^{er} Septembre

Matin : Balade dans les bois

Après-midi : Cadran solaire



Mercredi 8 Septembre

Matin : Pots à crayons

Après-midi : Ecriture numérique

Mercredi 15 Septembre

Matin : Porte photo

Après-midi : Mémo casse tête



Mercredi 22 Septembre

Matin : Domino de couleurs

Après-midi : Emploi du temps



Mercredi 29 Septembre

Matin : Matinée récréative

Après-midi : Grenouille météo



OXYGENE

Programme de randonnées : Départ place de la Liberté

DATE	DEPART	PARCOURS	DISTANCE
Dimanche 5 septembre	13h30	PLOUARZEL « La pointe du Corsen »	10 km
Dimanche 12 septembre	9h00	RAID de Kerillien	13 km
Dimanche 26 septembre	13h30	CARANTEC « La boucle du Vanneg »	10 km

ART FLORAL

Reprise des cours, à l'Espace Sklerijenn :

- ✓ Mardi 7 septembre à 20h00, pour les « confirmés »
- ✓ Mardi 14 septembre à 14h00, pour les « débutants » - 3^{ème} et 4^{ème} année
- ✓ Mardi 14 septembre à 20h00, pour les 5^{ème} année

SOCIETE DE CHASSE

Vendredi 27 août à 20h30 : réunion au local chasse, rue du Penquer, pour tous les sociétaires, pour la préparation du Ball-trap.

Samedi 4 septembre : Participation au forum des associations.

Samedi 11 et dimanche 12 septembre : paiement des cotisations

Dimanche 19 septembre à 9h30 : assemblée générale au restaurant « Les Voyageurs » et remise des carnets.

PLOUNEVENTER

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

KERDANOC
(Route de St Servais)

BALL-TRAP

FOSSE PROS
1^{er} prix : 1 carte sociétaire pour la saison 2010-2011

FOSSE RABBIT
1^{er} prix : 1 carte sociétaire pour la saison 2010-2011

FOSSE AMATEUR
nombreux lots

TIR A LA CARABINE

BROUETTE GARNIE

Buvette – Restauration sur place
Casse croûtes, frites, merguez



BIBLIOTHEQUE

Nous espérons que vos vacances ont été riches de découvertes et de nouvelles lectures.

Avec la rentrée, la bibliothèque va retrouver ses heures de permanence habituelles :

- Mercredi : 10H30 – 12H
- Jeudi : 11H – 12H
- Vendredi : 9H – 11H
- Samedi : 10H30 – 12H

Animations

Les 5-8ans retrouveront l'heure du conte le mercredi 6 octobre

Scrabble : les mardis 5 et 19 octobre de 20h à 22h, les vendredis 15 et 29 octobre de 14h à 16h

Calendrier

L'équipe de la bibliothèque sera présente au Forum des associations, le **samedi 4 septembre** à la salle polyvalente, pour répondre à toutes vos questions.

Mercredi 8 septembre, passage de la navette. Faites vos réservations jusqu'au samedi 4 septembre.

Lundi 13 septembre : réunion des bénévoles pour établir le nouveau planning.

Bonne rentrée à tous !

E.S.P. FOOTBALL

PLOUNEVENTER
Samedi 18 Sep. 10

Ayez la **Frites**
...mangez des **MOULES**

19H00

Organisé par
L'E.S.P.

TARIFS: ADULTES: 11 € ENFANTS: 5 €

Informations diverses

LABYRINTHE GEANT

Les agriculteurs de Plouneventer vous invitent à découvrir le nouveau labyrinthe 2010 :

COCO RICO !!!!
sur la route de Quélennoc.

Les plans et bulletins réponse sont disponibles sur le site Internet de la commune :

www.plouneventer.fr

4^{ème} SORTIE DE GRANGE

L'association Rétro-machines, dont Rémy Le Roux est le président, organise, le **dimanche 29 août 2010** à partir de 14h, la « 4^{ème} Sortie de Grange » à la ferme du Letty à Plouneventer. Au programme : parade de tracteurs anciens, moisson avec des moissonneuses des années 50 (Fella-Brand, Class, McCormick), cuisson du pain et paste-chou dans le four à bois, exposition et démonstration de moteurs fixes (Bernard Japy Labo), etc. Peinture, artisanat, fest-deiz.

Toute la journée, exposition de matériel ancien ayant favorisé l'essor de l'agriculture dans nos fermes léonardes.

Entrée adulte : 2 € Renseignements : 02.9820.80.23. Site Internet : www.retromachines.org

FLEURS DES CHAMPS-

Fermeture pour congés du vendredi 27 août au jeudi 16 septembre inclus.

Du 17 au 30 septembre, grand déstockage **avant arrêt d'activité**, eh oui! (pensez à écouler vos cartes de fidélité!)

AUX 50 ANS

1960 – 2010 : Un demi-siècle ça se fête !

Rendez-vous le **jeudi 9 septembre à 20h30** à l'Espace Sklerijenn pour préparer une sortie en commun pour bien passer le cap de la cinquantaine.

HORAIRES DES MESSES

Samedis 4, 11, 18 et 25 septembre: messe à 18h à PLOUNEVENTER

Dimanche 12 septembre à 10h30 à SAINT-DERRIEN (Exceptionnellement pas de messe à Plouneventer ce jour-là)

Dimanche 26 septembre à 10h30 : PARDON DE LANNEUFFRET (Exceptionnellement pas de messe à Plouneventer ce jour-là)

COMMUNIQUE DE L'INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, jusqu'au 31 octobre 2010, une enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité, auprès des personnes résidant en France métropolitaine. L'enquête est réalisée sur un échantillon de 50 000 logements, dont certains se situent à Plouneventer. Ces ménages sont interrogés par un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

COLLECTE DE BACHES D'ENSILLAGE

Une collecte de bâches d'ensilage et films d'enrubannage est programmée du 28 au 30 septembre dans 90 points de collectes du Finistère, des côtes d'Armor et du Morbihan. Près de chez nous : le site d'Even Agri à Landivisiau.

EMPLOIS ET FORMATIONS EN AGRICULTURE

L'AEF organise des permanences, accessibles à tous, à Landivisiau le 3^{ème} vendredi du mois, de 9h30 à 12h, dans les locaux de la Maison Familiale Rurale.

Rendez-vous OBLIGATOIRE au 02 98 29 12 60.

www.anefa.org/finistere

OFFRE D'EMPLOI

ACTUAL BREST RECRUTE h/f :

Pour le chantier du Tramway

COFFREUR

MAÇON VRD

CANALISATEURS

CHEF DE CHANTIER

CONDUCTEUR D'ENGINS CACES 1 ET 9

MANŒUVRE TP avec expérience

LONGUES MISSIONS DE 6 A 18 MOIS !!!

A pourvoir de suite !!!!

Venez nous rencontrer muni d'un CV, d'une pièce d'identité et d'une carte vitale :

4 rue Yves Collet

29200 BREST

02 98 80 90 38

actual.brest@groupeactual.eu

SYNDICAT MIXTE DU LEON

Baisser sa facture de consommation d'énergie et contribuer au développement durable

Tel est l'objectif du Point Info Energie tenu par l'Agence Locale de l'Energie du Pays de Morlaix, Héol. Les techniciens d'Héol reçoivent gratuitement et sans rendez-vous les particuliers pour les conseiller sur les travaux à réaliser (construction/rénovation, isolation, changement de fenêtres, choix d'une énergie...), l'achat d'appareils électroménagers mais aussi sur les gestes du quotidien pour faire des économies d'eau et d'énergie et ainsi contribuer à la préservation de la planète.

Basée à Morlaix, l'association Héol tient une permanence dans les locaux du Syndicat Mixte du Léon, en Mairie de Plouescat de 9h30 à 12h chaque 2^{ème} mercredi du mois.

La prochaine permanence aura lieu le mercredi 8 septembre 2010.

PETITES ANNONCES

Emploi

- Recherche femme de ménage pour quelques heures par mois. Tél : 06.34.13.32.65.
- Recherche baby-sitter, expérience et permis B souhaités. Tél : 06.34.13.32.65.
- Nouvelle assistante maternelle sur la commune de Plouneventer, je dispose d'un place pour un bébé ainsi que pour un périscolaire (+ 2 ans) à partir de septembre, à plein temps, du lundi au vendredi. Tél : 02.98.20.99.55.

Divers

- Trouvé VTT adulte. Contacter la Mairie au 02.98.20.81.57.

Avis pour le prochain bulletin

Ils sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par E.mail : commune-plouneventer@wanadoo.fr pour le **vendredi 17 septembre**, dernier délai.

Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie.